

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE



GROUPE AFRIQUE-OCÉAN INDIEN DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE L'AVIATION (AASPG)

Rapport de la deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG2)

Dakar, Sénégal, du 29 juin au 3 juillet 2026

RAPPORT PRÉPARÉ PAR LE SECRÉTARIAT

Les opinions exprimées dans le présent rapport doivent être considérées comme celles du Sous-groupe SMO de l'AASPG et non comme celles de l'Organisation. Le présent rapport sera toutefois soumis au Comité d'examen et de coordination des programmes (PRCC) et à l'AASPG, et toute mesure officielle prise sera publiée en temps voulu en tant que supplément au rapport.

Approuvé par la réunion et publié sous l'autorité du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
LISTE DES APPENDICES.....	4
PREMIÈRE PARTIE - HISTORIQUE DE LA RÉUNION.....	6
1. Introduction.....	6
2. Objectifs.....	6
3. Participation	6
4. Bureau et secrétariat.....	6
5. Langues de travail.....	6
6. Cérémonie d'ouverture	6
DEUXIÈME PARTIE : RAPPORT SUR LES POINTS INSCITS À L'ORDRE DU JOUR.....	7
1. Point 1 de l'ordre du jour : Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	7
2. Point 2 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en oeuvre des conclusions et des décisions issues des précédentes réunions du Sous-groupe SMO et de la première réunion de l'AASPG applicables au Sous-groupe SMO	7
3. Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations dans le domaine de la gestion et de la supervision de la sécurité	7
4. Point 4 de l'ordre du jour : Préoccupations significatives de sécurité.....	12
5. Point 5 : Activités devant être coordonnées avec les sous-groupes IIM et AAO.....	13
6. Point 6 de l'ordre du jour : Difficultés de mise en oeuvre rencontrées par le Sous-groupe	14
7. Point 7 de l'ordre du jour : Recommandations/ mesures proposées au Siège de l'OACI	14
8. Point 8 de l'ordre du jour : Examen du mandat, de la composition et du futur programme de travail du Sous-groupe SMO.....	15
9. Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses.....	15
10. Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions/Décisions de la deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMOSG/2)	15
11. Point 11 de l'ordre du jour : Cérémonie de clôture	16

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAC	Autorité de l'aviation civile
AAO/SG	Sous-groupe se l'espace aérien et de l'exploitation des aéroports
AASPG	Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation
AFI	Région Afrique-océan Indien
AFI-RASP	Plan régional AFI de sécurité de l'aviation
CAFAC	Commission africaine de l'aviation civile
GASP	Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde
IIM/SG	Sous-groupe des infrastructures et de gestion de l'information
NASP	Plan national de navigation aérienne
NCLB	Aucun pays laissé de côté
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
PBN	Navigation basée sur les performances
PRCC	Comité d'examen et de coordination des programmes
RSOO	Organisation régionale de supervision de la sécurité
SARP	Normes et pratiques recommandées
SMO/SG	Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité

LISTE DES APPENDICES

Réf. de l'appendice	Titre de l'appendice
Appendice 1	Ordre du jour et programme de travail de la deuxième réunion du Sous-groupe SMO
Appendice 2	État d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et des décisions des précédentes réunions du Sous-groupe SMO et des résultats de la réunion AASPG/1
Appendice 3	Ébauche de la documentation du projet de renforcement des systèmes de supervision de la sécurité des États
Appendice 4	Ébauche de la documentation du projet des système de collecte et de traitement des données de sécurité
Appendice 5	Mandat du Sous-groupe SMO
Appendice 6	Futur programme de travail du Sous-groupe SMO
Appendice 7	Liste des participants

LISTE DES CONCLUSIONS ET DES DÉCISIONS

Les mesures prises par le Sous-groupe SMO sont consignées sous forme de conclusions et de décisions.

- a) Conclusions : Mesures prises par le Sous-groupe et dont la mise en œuvre requiert l'accord préalable de l'AASPG. Ces mesures sont examinées par l'AASPG à sa réunion suivant l'émission du rapport du Sous-groupe.
- b) Décisions : Mesures dont la mise en œuvre ne requiert pas nécessairement l'accord préalable de l'AASPG et qui sont susceptibles d'être appliquées par le Sous-groupe concerné et ses membres, par son secrétariat et ses membres ou son secrétaire, selon le cas.

N°.	Référence des Conclusions/Décisions	Conclusions et Décisions
1.	Décision 2/01 de la réunion SMO/SG2	Élaboration et mise en œuvre du RASP-AFI et des PNNA
2.	Décision 2/02 de la réunion SMO/SG2	Surveillance améliorée des conclusions et des décisions relatives au Sous-groupe SMO
3.	Décision 2/03 de la réunion SMO/SG2	Préoccupations significatives de sécurité (SSC)
4.	Décision 2/04 de la réunion SMO/SG2	Recommandations/Propositions de mesures à prendre par le Siège de l'OACI
5.	Conclusion 2/01 de la réunion SMO/SG2	Exécution du projet des systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS)
6.	Conclusion 2/02 de la réunion SMO/SG2	Auto-évaluation par les États de la mise en œuvre du Programme national de sécurité à travers le Cadre en ligne (OLF)
7.	Conclusion 2/03 de la réunion SMO/SG2	Progrès enregistrés par les équipes de projet du Sous-groupe SMO

PREMIÈRE PARTIE - HISTORIQUE DE LA RÉUNION

1. Introduction

- 1.1. La deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG) du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG) s'est tenue à Dakar (Sénégal) du 29 juin au 3 juillet 2026.

2. Objectifs

- 2.1 La réunion avait pour but de faire le point sur la mise en œuvre des conclusions et des décisions des précédentes réunions, d'évaluer les réalisations dans le domaine de la gestion et de la supervision de la sécurité, d'examiner les préoccupations significatives de sécurité existantes au niveau régional, de déterminer les activités devant être coordonnées avec les sous-groupes IIM et AAO, de réfléchir à la résolution des difficultés de mise en œuvre rencontrées par le Sous-groupe, et d'examiner son mandat et son futur programme de travail.

3. Participation

- 3.1 Y prenaient part cinquante-neuf participants issus de 14 États de la Région AFI, de quatre organisations régionales, d'un exploitant d'aéroport, de deux exploitants d'aéronefs et des bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI.
- 3.2 La liste des participants figure dans l'**Appendice 3** du présent rapport.

4. Bureau et secrétariat

- 4.1 La réunion était présidée par M. Lawrence Amukono (Kenya), Président du Sous-groupe SMO.
- 4.2 M. Zewdu Aregawi, Expert régional Mise en œuvre de la sécurité du Bureau Afrique orientale et australe (ESAF) de l'OACI tenait la plume, assisté de :
 - M. Kebba Lamin Jammeh, Expert régional Sécurité des vols (Bureau WACAF) ;
 - Mme Sonia Freitas, Experte régionale Mise en œuvre de la sécurité (Bureau WACAF) ;
 - M. René Tavaréz, Expert régional Navigabilité (Bureau WACAF) ;
 - M. Jean Verseau Rafils MOMBOULI, Expert régional Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation, (Bureau WACAF).

5. Langues de travail

- 5.1 La réunion s'est déroulée en anglais et en français avec interprétation simultanée. La documentation était disponible dans les deux langues sur les sites web des bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI. Voir l'adresse : [WACAF Meeting Docs | International Civil Aviation Organization](#).

6. Cérémonie d'ouverture

- 6.1 M. Lawrence Amukono, Président du Sous-groupe SMO, a exprimé sa sincère gratitude à l'endroit des États et des organisations pour avoir facilité la participation de leurs experts à la réunion et remercié les équipes de projet pour leur inestimable contribution aux travaux du Sous-groupe.
- 6.2 M. Richard Gatete, Directeur régional adjoint du Bureau ESAF de l'OACI, a souhaité la bienvenue aux participants à cette importante réunion et les a encouragés à participer activement aux délibérations.

- 6.3 Dans son discours d'ouverture, M. Nika Meheza Manzi, Directeur régional adjoint du Bureau WACAF de l'OACI, a rappelé le mandat du Sous-groupe SMO et souligné les problèmes de sécurité persistants auxquels la Région continue à faire face et insisté sur la nécessité de renforcer les systèmes de supervision de la sécurité des États, les programmes nationaux de sécurité (PNS), et les systèmes de gestion de la sécurité (SGS). Il a rappelé la responsabilité première des États dans le domaine de la sécurité de l'aviation, mis l'accent sur les objectifs de la réunion, et réaffirmé l'engagement des bureaux régionaux de l'OACI à fournir l'assistance nécessaire aux États et aux organisations. Il s'est aussi réjoui de l'appui précieux de toutes les parties prenantes et remercié les États et les organisations d'avoir facilité la participation de leurs experts à la réunion et de leur engagement à améliorer la sécurité de l'aviation dans la Région AFI. Il a terminé son allocution en déclarant la deuxième réunion du Sous-groupe SMO officiellement ouverte.

DEUXIÈME PARTIE : RAPPORT SUR LES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR

1. Point 1 de l'ordre du jour : Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

- 1.1 La réunion a examiné et adopté les propositions d'ordre du jour et de programme de travail présentées par le Secrétariat. L'ordre du jour et le programme de travail figurent dans l'**Appendice 1** du présent rapport.

2. Point 2 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et des décisions issues des précédentes réunions du Sous-groupe SMO et de la première réunion de l'AASPG applicables au Sous-groupe SMO

- 2.1 Le Secrétariat a fait le point sur la mise en œuvre des conclusions et des décisions des précédentes réunions du Sous-groupe SMO et sur les résultats de la réunion AASPG/1 applicables au Sous-groupe SMO. La réunion a pris note de l'état d'avancement et a été invitée à fournir des orientations et des recommandations supplémentaires afin d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des activités en instance visant à renforcer la supervision de la sécurité de l'aviation et la gestion de la sécurité dans la Région AFI. L'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et des décisions issues des précédentes réunions du Sous-groupe SMO et de la réunion AASPG/1 est présenté dans l'**Appendice 2** du présent rapport.

3. Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations dans le domaine de la gestion et de la supervision de la sécurité

- 3.1 Les chefs d'équipe de projet ont fait le point sur la mise en œuvre des projets approuvés ci-après, en mettant l'accent sur les principales réalisations.

3.2 Examen des progrès enregistrés par l'équipe du projet de renforcement des systèmes de supervision de la sécurité des États

- 3.2.1 L'équipe du projet a présenté les progrès enregistrés, notamment l'élaboration de la documentation du projet (PRODOC) qui énonce les critères d'éligibilité, les potentiels États bénéficiaires, les objectifs du projet, les modalités d'exécution, la cadre de gouvernance, les mesures de gestion des risques, les dispositions relatives à la durabilité, et les prévisions budgétaires indicatives visant à soutenir les États dont les taux de mise en œuvre effective (EI) sont faibles, les préoccupations significatives de sécurité (SSC) et les États qui n'ont pas encore été audités.
- 3.2.2 La réunion a pris note des progrès enregistrés et formulé des recommandations afin d'améliorer davantage le projet de document du projet. Elle a souligné l'importance d'une étroite coordination entre les différentes équipes de projet et la nécessité de prendre en compte les initiatives régionales en cours pour assurer la complémentarité des initiatives, de maximiser les synergies et d'éviter le chevauchement des activités. Lors de la séance en petits groupes, l'équipe du projet a examiné et révisé l'ébauche de la documentation du

projet conformément aux recommandations de la réunion. Après cet examen, la réunion a approuvé le projet de document révisé (qui figure dans l'Appendice 3 du présent rapport) et soutenu sa présentation au Comité d'examen et de coordination des programmes, pour un nouvel examen et suite à donner.

- 3.3 Évaluation des progrès accomplis par l'équipe du projet d'élaboration et de mise en œuvre du plan régional et des plans nationaux pour la sécurité de l'aviation (RASP-AFI et PNSA).
- 3.3.1 L'équipe du projet a présenté les progrès enregistrés à ce jour, en mettant l'accent sur les travaux entrepris par les groupes de travail spécialisés, notamment les défis organisationnels (ORG), les questions de sécurité opérationnelle (OPS) et la surveillance de la performance de sécurité (SPM). Les activités de ces groupes de travail comprennent l'analyse des données de l'USOAP CMA afin d'identifier les lacunes communes aux États de la Région, l'examen des données régionales sur les accidents et les incidents d'aviation ; et l'état d'avancement de la mise en œuvre des initiatives de renforcement de la sécurité (SEI) recensées dans l'édition 2023-2025 du RASP-AFI, ainsi que l'élaboration d'une matrice préliminaire des indicateurs de performance de sécurité conforme au modèle proposé par l'édition 2026-2028 du GASP et le Doc 10132 de l'OACI.
- 3.3.2 Une mise à jour a aussi été faite sur les grandes étapes du projet en indiquant que le processus d'élaboration se poursuit, avec la consolidation du projet de Plan régional pour la sécurité de l'aviation en fin juin 2026, et la tenue d'un atelier de validation en septembre 2026 à approuver par la réunion PRCC/2 et l'approbation finale par la réunion AASPG/2 au mois de novembre 2026.
- 3.3.3 La réunion a pris acte des progrès accomplis et exhorté l'équipe du projet à poursuivre ses travaux conformément au calendrier établi. La réunion a par ailleurs demandé à l'équipe du projet de s'inspirer des meilleures pratiques adoptées par les autres Régions de l'OACI afin d'assurer la mise à jour en temps voulu du RASP-AFI conformément aux futures éditions du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP). Par conséquent, la décision suivante a été formulée :

Décision 2/01 de la réunion SMOSG/2 : Élaboration et mise en œuvre du RASP-AFI et des PNNA					
Pourquoi :	Assurer l’alignement continu du RASP-AFI sur l’édition actuelle du GASP				
Quoi :	L’équipe du projet : a) accélère la révision et la modification du RASP-AFI pour assurer son alignement sur l’édition la plus récente du GASP ; b) conçoit un outil de suivi et de compte rendu sur la mise en œuvre RASP-AFI				
Qui :	Équipe du projet de RASP-AFI/PNNA, bureaux régionaux de l’OACI				
Quand :	a) Permanent ; b) 31 décembre 2026				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	L’outil de surveillance et de compte rendu sur la mise en œuvre du RASP-AFI est conçu.	Moyens de collecte des données	Rapport du coordonnateur de l’équipe du projet au Sous-groupe SMO et au PRCC ; Rapport du Secrétariat à l’AASPG.

- 3.4 Évaluation des progrès enregistrés par l'équipe du projet d'établissement de systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS)

- 3.4.1 L'équipe du projet a fait le point sur les progrès enregistrés, souligné les difficultés rencontrées et formulé des recommandations pour leur résolution.

La présentation a été axée sur les principales initiatives menées, notamment l'examen de la description du projet et de son cahier des charges, la conception d'une approche structurée pour la répartition des tâches, l'élaboration d'un mécanisme de suivi du projet, la conception d'un outil d'enquête sur les SDCPS à distribuer aux États, et l'ébauche de la documentation du projet (PRODOC) destiné à soutenir les États dans la conception et le déploiement des SDCPS.

- 3.4.2 La réunion a pris note des progrès accomplis et souligné l'importance d'une étroite coordination avec les autres équipes pour l'exécution de ce projet et l'assistance aux États. Afin d'appuyer la mise en place des SDCPS, la réunion a encouragé les États à désigner un coordonnateur et à participer activement à l'enquête sur les SDCPS, et elle a invité l'équipe du projet à identifier les États et les universités qui pourraient soutenir l'exécution du projet. Lors de la séance en petits groupes, l'équipe du projet a examiné et révisé l'ébauche de la documentation du projet conformément aux recommandations de la réunion. À la suite de cet examen, la réunion a approuvé l'ébauche de la documentation du projet (présenté dans l'Appendice 4 du présent rapport) et entériné sa présentation au Comité d'examen et de coordination des programmes (PRCC), pour un nouvel examen et suite à donner. À l'issue de la réunion, les participants sont parvenus à la conclusion suivante :

Conclusion 2/01 de la réunion SMOSG/2 : Établissement de systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS)					
Pourquoi :	Soutenir l'établissement des SCDPS				
Quoi :	a) Les États nomment un coordonnateur et participent activement à l'enquête sur les SDCPS en y apportant des réponses exhaustives et en temps voulu ; b) L'équipe du projet identifie les États et les universités qui soutiendront l'exécution du projet.				
Qui :	a). États b). Équipe du projet des SDCPS				
Quand :	a. 30 septembre 2026 b. Fin 2026				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	Le coordonnateur des SDCPS est nommé, l'enquête sur les SDCPS est achevée Les États et les universités sont identifiés	Moyen de collecte des données	Rapport du coordonnateur de l'équipe du projet au Sous-groupe SMO et au PRCC ; Rapport du Secrétariat à l'AASPG.

- 3.5 Évaluation des progrès accomplis par l'équipe du projet de gestion de la sécurité – mise en œuvre et documentation des programmes nationaux de sécurité

- 3.5.1 L'équipe du projet a fait le point sur les progrès enregistrés et dressé un compte rendu des initiatives entreprises, notamment l'identification de la documentation et des outils du PNS suivant un processus

collaboratif structuré, et l'établissement d'un plan de travail consolidé définissant les responsabilités, les délais et les priorités. L'équipe du projet a par ailleurs informé la réunion qu'il ressort d'une enquête réalisée auprès des États qu'environ 48 % de la documentation nécessaire pour les PNS est actuellement disponible. De plus, environ 11 % des 64 documents identifiés comme importants pour la mise en œuvre d'un programme national de sécurité (PNS) ont été élaborés, à ce jour.

- 3.5.2 La réunion a pris acte des progrès accomplis et souligné la nécessité de renforcer la stratégie d'exécution du projet et d'y inclure des activités ciblées de renforcement des capacités dans les domaines de l'évaluation des risques, et de l'établissement des indicateurs de performance de sécurité (IPS).
- 3.5.2 La réunion a par ailleurs encouragé les États à procéder à une auto-évaluation des PNS en utilisant le Cadre en ligne (OLF), à élaborer des plans d'action pour combler les lacunes identifiées, et en rendre compte chaque année au Sous-groupe SMO. Dans le cadre de la gestion des opérations, l'assistance technique doit être dispensée en fonction des besoins spécifiques, et ce, par les bureaux régionaux de l'OACI en coordination avec les RSOO et la CAFAC.
- 3.5.3 La réunion a pris note du rythme actuel d'élaboration de la documentation du PNS et encouragé l'équipe du projet à accélérer les activités, lorsque cela est possible, afin de soutenir leur bouclage en temps voulu, d'ici 2027. Elle a, par conséquent, formulé la conclusion suivante.

Conclusion 2/02 de la réunion SMOSG/2 : Auto-évaluation par les États de la mise en œuvre du programme national de sécurité (PNS) sur l'OLF					
Pourquoi :	Atteindre la Cible 3.1 du GASP relative à la mise en œuvre du programme national de sécurité (PNS),				
Quoi :	a) Les États procèdent à l’auto-évaluation de la mise en œuvre de leur programme national de sécurité (PNS) en utilisant le Cadre en ligne (OLF) approprié de l’OACI, au plus tard le 31 décembre 2026 ; b) Les États élaborent et exécutent des plans d’action afin de combler les lacunes identifiées et rendre compte des progrès accomplis, chaque année, au Sous-groupe SMO ; c) Les bureaux régionaux de l’OACI, la CAFAC et les RSOO fournissent l’assistance technique aux États qui ont besoin d’appui pour réaliser leur auto-évaluation et élaborer des plans d’actions correctives.				
Qui :	États ; bureaux régionaux de l’OACI, CAFAC et RSOO				
Quand :	a) Au plus tard le 31 décembre 2026 ; b) Au plus tard en fin 2026 et rendre compte annuellement c) Conformément au plan de travail des bureaux régionaux de l'OACI				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	Pourcentage d’États ayant réalisé une auto-évaluation du PNS sur l’OLF de l’USOAP-CMA. Nombre d’États ayant bénéficié d’une assistance	Moyens de collecte des données	OLF de l’USOAP-CMA Données sur l’assistance fournie par les bureaux régionaux en ce qui concerne le PNS CAFAC et RSOO

					Données sur l'assistance dans l'élaboration des PNS
--	--	--	--	--	---

3.6 Évaluation des progrès enregistrés par l'équipe du projet dans le domaine des enquêtes sur les accidents et incidents (AIG) d'aviation.

3.6.1 L'équipe du projet AIG a fait le point sur les progrès accomplis et souligné que la phase initiale du projet est déjà achevée, ce qui a permis de concevoir un cadre organisationnel et de gouvernance pour le pool régional d'enquêteurs, des critères de sélection des enquêteurs et le programme de formation connexe. L'équipe du projet a aussi informé la réunion des préparatifs de l'atelier de validation prévu au mois d'octobre 2026, prochaine étape vers l'approbation formelle par les États, la sélection des enquêteurs et le démarrage des activités du pool régional d'enquêteurs.

3.6.2 La réunion a pris acte des progrès accomplis et souligné la nécessité de partager la documentation pertinente avec les États suffisamment en amont de l'atelier sur la mise en place du pool régional d'enquêteurs, afin de laisser suffisamment de temps pour leur examen et des observations, le cas échéant.

3.7 Examen des progrès enregistrés dans le suivi de la mise en œuvre des conclusions et des décisions concernant le Sous-groupe SMO.

3.7.1 L'équipe du projet a fait le point sur les progrès accomplis et fourni un aperçu des activités menées à ce jour ; notamment l'élaboration de la stratégie et du plan de travail du projet, l'évaluation des résultats d'une enquête menée sur la prise en compte des conclusions et des décisions des instances régionales de l'OACI par les États et les organisations, la création d'une base de données des conclusions et des décisions, et la collecte et l'analyse des conclusions et des décisions du RASG-AFI et du Sous-groupe SMO dans le but d'évaluer leur pertinence et leur efficacité.

3.7.2 L'Équipe du projet a aussi énuméré les activités restantes, à savoir l'élaboration du cadre de surveillance fondée sur une analyse comparative des modèles existants, l'élaboration d'un outil de suivi doté d'un tableau de bord, la préparation d'une mise à jour sur les avancées pour le PRCC, et la validation des résultats attendus du projet avant leur présentation à l'AASPG pour approbation.

3.7.3 La réunion a pris acte des progrès accomplis et elle est convenue qu'afin de renforcer le suivi et la mise en œuvre des conclusions et des décisions, le Secrétariat devrait faciliter la coordination entre les sous-groupes de l'AASPG (AAO, IIM, et SMO) pour l'examen des conclusions et des décisions transversales, ainsi que d'autres questions pertinentes. La réunion a aussi exhorté l'équipe du projet à penser à concevoir, à long terme , un outil de suivi basé sur le web, pour remplacer la base de données au format Excel, et faciliter la coordination entre les États et les autres parties prenantes dans la mise à jour et l'établissement de comptes rendus sur la mise en œuvre des conclusions et des décisions. La décision suivante a, en conséquence, été formulée.

<i>Décision 2/02 de la réunion SMOSG/2 : Suivi amélioré des conclusions et des décisions pertinentes pour le Sous-groupe SMO</i>	
Pourquoi :	Renforcer le suivi et la mise en œuvre des conclusions et des décisions
Quoi :	Le Secrétariat facilite la coordination entre les sous-groupes de l'AASPG (AAO, IIM, et SMO) pour l'examen des conclusions et des décisions transversales et d'autres questions pertinentes.
Qui :	Sous-groupes AAO, IIM, et SMO

Quand :	Avril 2027				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	Pourcentage de mise en œuvre des conclusions et des décisions examinées conjointement.	Moyens de collecte des données	Rapport adressé à l'AASPG

3.8 La réunion s'est réjouie des progrès enregistrés par chaque projet, souligné l'importance d'une collaboration étroite au sein de chaque équipe, et formulé la conclusion ci-après.

Conclusion 2/03 de la réunion SMOSG/2 : Progrès accomplis par les équipes de projet du Sous-groupe SMO					
Pourquoi :	Assurer le bouclage et la mise en œuvre des documents de projet du Sous-groupe SMO				
Quoi :	Les bureaux régionaux de l'OACI poursuivent les initiatives de mobilisation des ressources afin de soutenir l'exécution des projets, en collaboration avec la CAFAC, les RSOO, les RAIO, et d'autres partenaires.				
Qui :	Bureaux régionaux de l'OACI, CAFAC, RSOO, RAIO				
Quand :	Déc. 2028				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	Montant du soutien (financier et humain) reçu	Moyens de collecte des données	Rapport adressé à l'AASPG

4. Point 4 de l'ordre du jour : Préoccupations significatives de sécurité

- 4.1 Le Secrétariat a présenté les préoccupations significatives de sécurité (SSC) recensées dans le domaine des services de navigation aérienne (ANS) dans la Région AFI, et dressé un aperçu général des SSC non résolues, des progrès accomplis, des principaux obstacles rencontrés, et des initiatives d'assistance en cours.
- 4.2 Il a été souligné que les SSC non résolues dans la Région sont principalement liées au non-étalonnage des aides à la navigation et à la validation en vol des procédures de vol aux instruments. Les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de plans d'actions correctives et des initiatives de renforcement des capacités de supervision des ANS ont aussi été rapportés.
- 4.3 La réunion a pris note de la résolution des SSC identifiées au Zimbabwe, notamment l'assistance fournie par les bureaux régionaux de l'OACI et les partenaires régionaux. L'attention a été attirée sur les obstacles persistants, y compris les capacités techniques limitées, les contraintes de ressources, et les lacunes des cadres réglementaires et de supervision.
- 4.4 La réunion a souligné l'importance d'une mise en œuvre soutenue des plans d'actions correctives, de la poursuite de la coopération et d'une assistance technique ciblée afin de renforcer les capacités des ANS en matière de surveillance de la sécurité et appuyer la résolution et la prévention en temps opportun des SSC dans toute la Région AFI. La réunion a par conséquent formulé a décision ci-après.

Décision 2/03 de la réunion SMOSG/2 : Préoccupations significatives de sécurité (SSC)					
Pourquoi :	Résoudre les SSC existantes et prévenir l'avènement de nouvelles SSC				
Quoi :	Les organes auxiliaires de l'AASPG élaborent conjointement des programmes/plans de prévention et de résolution des SSC afin de renforcer le système national de supervision de la sécurité, surtout les activités de surveillance et la résolution des questions de sécurité.				
Qui :	Sous-groupes AAO, IIM, et SMO				
Quand :	Déc. 2026				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	Des programmes/plans de prévention et de résolution des SSC sont élaborés	Moyen de collecte des données	Rapport adressé à l'AASPG

5. Point 5 : Activités devant être coordonnées avec les sous-groupes IIM et AAO

- 5.1 Le Secrétariat a présenté les questions de sécurité qui nécessitent une coordination entre les sous-groupes AAO, IIM et SMO afin de soutenir la mise en œuvre des priorités régionales en matière de sécurité de l'aviation dans le cadre de l'AASPG.
- 5.2 La réunion a noté que les principales questions qui appellent une coordination entre les sous-groupes comprennent la résolution des préoccupations significatives de sécurité (SSC), surtout celles liées aux services de navigation aérienne (ANS), l'élaboration et le déploiement des systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS), la révision du Plan régional de sécurité de l'aviation de la Région AFI (RASP-AFI) et son alignement continu sur le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP), le Plan régional de navigation aérienne et le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ; ainsi que le suivi des conclusions et des décisions de l'AASPG qui concernent plusieurs sous-groupes.
- 5.3 En ce qui concerne les préoccupations significatives de sécurité (SSC), la réunion a souligné l'importance pour les équipes de projet des sous-groupes AAO, IIM et SMO de collaborer afin d'élaborer des programmes de prévention et de résolution, ainsi que des plans d'action connexes. Ces initiatives pourraient, si elles sont mise en œuvre, contribuer à résoudre les causes sous-jacentes des SSC, à renforcer les capacités de supervision de la sécurité des États, à améliorer l'efficacité des activités de certification/de délivrance des autorisations et de surveillance, et à soutenir la résolution durable et en temps utile des problèmes de sécurité identifiés.
- 5.4 S'agissant des SDCPS, la réunion a reconnu que la collecte, la validation, l'analyse et l'échange des données de sécurité nécessitent les contributions coordonnées de tous les domaines techniques. Elle a par conséquent souligné l'importance de la collaboration entre les équipes de projet concernées dans l'élaboration d'un cadre régional harmonisé pour soutenir la collecte des renseignements en matière de sécurité, la surveillance des performances de sécurité et la prise de décisions fondée sur des données factuelles.
- 5.5 Concernant la révision du RASP-AFI, la réunion a noté que la participation de tous les sous-groupes est essentielle pour s'assurer que le Plan régional prend en compte les événements régionaux et mondiaux à haut risque, les risques de sécurité opérationnelle spécifiques à la Région et les défis organisationnels, ainsi que les initiatives de renforcement de la sécurité (SEI) appropriées, tout en restant aligné sur l'édition actuelle du GASP.
- 5.6 La réunion est en outre convenue que le Secrétariat devrait faciliter la coordination entre les sous-groupes de

l'AASPG pour l'examen et le suivi de conclusions et de décisions transversales, ainsi que d'autres questions qui nécessitent des mesures conjointes. La réunion a encouragé l'établissement de mécanismes de coordination formels, y compris les concertations régulières, et des dispositions de partage des informations, ainsi que des rôles et des responsabilités clairement définis pour renforcer la collaboration et assurer la mise en œuvre efficace de mesures arrêtées d'un commun accord.

6. Point 6 de l'ordre du jour : Difficultés de mise en œuvre rencontrées par le Sous-groupe

- 6.1 Le Secrétariat a présenté une note de travail portant sur les difficultés rencontrées par le Sous-groupe dans ses activités. La réunion a pris note des disparités entre les niveaux de maturité des États en matière de supervision de la sécurité, du partage limité de la documentation sur la supervision de la sécurité et les PNS, de l'inexhaustivité des informations relatives aux systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS) et du risque de chevauchement des activités avec d'autres initiatives régionales qui continuent de compromettre l'atteinte des résultats attendus du projet.
- 6.2 La réunion a aussi noté que les difficultés de coordination entre les équipes de projet, la disponibilité limitée de certains experts et les problèmes de connectivité Internet ont eu perturbé la tenue des réunions virtuelles et la mise en œuvre des activités prévues,
- 6.3 La réunion a souligné l'importance de l'évaluation des besoins des États, du renforcement de la coordination entre les parties prenantes régionales, de la promotion du partage des documents et des outils sur la supervision de la sécurité et des PNS/SGS, et de la participation active des experts désignés aux activités. La réunion a exhorté les équipes de projet et les États à renforcer les mécanismes de communication et de coordination afin de soutenir une mise en œuvre efficace des projets du Sous-groupe SMO pour obtenir les résultats escomptés.

7. Point 7 de l'ordre du jour : Recommandations/mesures proposées au Siège de l'OACI

- 7.1 Le Secrétariat a présenté une note de travail exposant les recommandations formulées par la réunion et des propositions de mesures à prendre par la Commission de navigation aérienne et le Conseil de l'OACI. Celles-ci concernent la mise en place des systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS), la mise en œuvre des programmes nationaux de sécurité (PNS) et la promotion d'une culture positive de la sécurité. L'objectif est d'améliorer l'efficacité des initiatives et des performances en matière de sécurité de l'aviation dans toute la région AFI.
- 7.2 La réunion a reconnu la nécessité de renforcer l'appui à la mise en œuvre, des orientations pratiques, et des initiatives de renforcement des capacités en vue d'aider les États à mettre efficacement en place les systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS), les programmes nationaux de sécurité (PNS), et les cadres pour une culture positive de la sécurité. En conséquence, la réunion est convenue des recommandations suivantes à présenter au Siège de l'OACI afin d'orienter des mesures et l'assistance futures dans ces domaines.

Décision 2/04 de la réunion SMOSG/2 : Recommandations/propositions de mesures à prendre par le Siège de l'OACI pour la mise en place des systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS), l'auto-évaluation des programmes nationaux de sécurité (PNS) et la promotion de la culture de sécurité	
Pourquoi :	Soutenir les États dans la mise en place des systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS), des programmes nationaux de sécurité (PNS), et dans le renforcement de la promotion d'une culture positive de la sécurité.
Quoi :	L'OACI : a) poursuit le programme d'assistance à la mise en place des SDCPS et l'analyse des

	données de sécurité, notamment les mallettes pédagogiques, les ateliers, les séminaires et les modules de formation en ligne ; b) mène des activités régionales de renforcement des capacités afin d (affermir une culture positive de la sécurité chez le personnel technique et les cadres supérieurs ; c) conçoit et déploie un outil amélioré de planification et de surveillance des PNS dans son Cadre en ligne afin d’améliorer les capacités d’évaluation des PNS, la planification de la mise en œuvre, le suivi des progrès, et l’établissement des comptes rendus par les États.				
Qui :	Siège de l’OACI				
Quand :	a) Au plus tard le 31 décembre 2026 ; b) Au plus tard en fin 2026 et rendre compte annuellement c) Conformément au plan de travail des bureaux régionaux de l'OACI				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	Nombre d’activités régionales de renforcement des capacités menées L’outil amélioré de planification et de surveillance des PNS est déployé	Moyens de collecte des données	Rapport adressé à l’AASPG

8. Point 8 de l'ordre du jour : Examen du mandat, de la composition et du futur programme de travail du Sous-groupe SMO

- 8.1 La réunion a examiné le mandat du Sous-groupe SMO qui figure dans l'**Appendice 5** du présent rapport et approuvé le programme de travail proposé ainsi que le calendrier des réunions pour l'année 2027 fourni dans l'**Appendice 6**.

9. Point 9 de l'ordre du jour : Questions diverses

Aucune autre question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

10. Point 10 de l'ordre du jour : Conclusions/Décisions de la deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMOSG/2)

- 10.1 Le Secrétariat a présenté les conclusions et les décisions formulées au titre des divers points inscrits à l'ordre du jour.
- 10.2 La réunion s'est accordée sur des conclusions et des décisions, en prenant en compte l'état d'avancement des conclusions et des décisions issues des précédentes réunions, ainsi que les discussions et des modifications proposées pendant les délibérations afin de garantir la clarté, la cohérence et l'alignement avec les objectifs du Plan AFI, du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et le mandat du Sous-groupe SMO.
- 10.3 La réunion a adopté plusieurs conclusions et des décisions et prié le Secrétariat, les équipes de projet, les bureaux régionaux de l'OACI, la CAFAC, les RSOO, les RAIO et les États de prendre les mesures de suivi

qui s'imposent, le cas échéant, pour la mise en œuvre et le suivi, en temps voulu.

11. Point 11 de l'ordre du jour : Cérémonie de clôture

- 11.1 Le Président du Sous-groupe a fait un récapitulatif des délibérations et des principaux résultats de la réunion et remercié les participants et le Secrétariat pour leurs contributions.
- 11.2 Avant que la réunion ne prenne fin, M. Richard Gatete, Directeur régional adjoint du Bureau ESAF de l'OACI, a exprimé sa gratitude envers tous les participants pour leur engagement actif et leurs précieuses contributions aux débats.
- 10.3 La réunion a été déclarée officiellement close par M. Nika Meheza Manzi, Directeur régional adjoint du Bureau WACAF de l'OACI. Il a félicité et remercié les participants pour leurs contributions inestimables aux délibérations et a lancé un appel pour la poursuite de la collaboration afin de garantir la réussite du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG).

- - - - FIN - - - -